



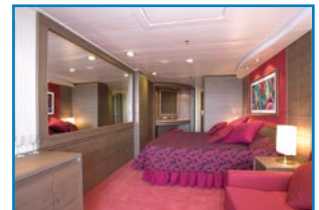
# MONTEUR ASSEMBLEUR CABINE

## > DURÉE DU CURSUS :

6 mois dont 30 jours de formation et 90 jours en alternance en contrat de professionnalisation.

## > OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre à des demandeurs d'emploi d'acquérir les capacités nécessaires pour intervenir sur les lignes de fabrication en autonomie, dans le respect des méthodes, de la qualité et de la sécurité afin d'exercer le métier de « **Monteur assembleur de cabines passagers et/ou équipages** ».



## > MODULES

- Comportement, communication, valeurs de l'entreprise.
- Qualité -les principes de la qualité.
- Sécurité -habilitations nécessaires pour exercer le métier en sécurité (pontier, transpalette, gestes et postures, habilitation électrique ...).
- Les fondamentaux techniques et les différents postes de la ligne de fabrication.

## > NOTRE DÉMARCHÉ

Apave privilégie la combinaison de plusieurs méthodes pédagogiques pour favoriser l'acquisition de savoir-faire :

- des mises en situations réelles ainsi qu'une alternance entre théorie et pratique,
- un contrôle continu intermédiaire,
- un suivi des stagiaires et tuteurs de l'entreprise,
- la réalisation complète d'une cabine préfabriquée.

## > LES + APAVE

- Approche globale avec formation des encadrants et tuteurs.
- Une évaluation pré-formatrice qui permet de mesurer le niveau de connaissance technique des futurs stagiaires avec adaptation des programmes de formation.
- Mises en situation réelles des stagiaires permettant de mesurer les compétences acquises lors de ces formations.
- Après trois mois de formation un bilan pédagogique est programmé afin d'affiner la pertinence de la formation au regard des attentes client.

**Chaque stagiaire reçoit en fin de parcours une attestation de capacités, et peut poursuivre par un CQP.**